

## ANNEXE N° 9

### FICHE DE LIQUIDATION DU FONDS D'AMORCAGE OU DU FCPR

Fonds d'amorçage       Fonds d'amorçage bénéficiant d'une procédure simplifiée

FCPR       FCPR bénéficiant d'une procédure simplifiée

#### IDENTIFICATION DU FONDS :

Dénomination du Fonds :

Sigle du Fonds :

Adresse :

Date d'agrément :

Date de constitution :

Date du visa du prospectus :

Date d'ouverture au public :

Durée :

#### MOTIFS DE LA LIQUIDATION :

Dissolution anticipée :

Cessation du dépositaire (sans remplacement) :

Rachat de la totalité des parts :

Des conditions exceptionnelles l'exigent :

Si l'intérêt des porteurs de parts le commande :

Echéance du Fonds :

Un événement prédéterminé dans le règlement survient :

Autres :

#### PIÈCES JOINTES :

Le ou les projets d'information des porteurs de parts

L'indication écrite du dépositaire qu'il a été informé de la liquidation

Une copie du procès verbal du conseil d'administration ou du directoire du gestionnaire

Le rapport du commissaire aux comptes.

#### Nom du responsable de l'information :

Tél. :

Fax :

Signature :